

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) : EXERCEZ VOTRE MANDAT !

ATTRIBUTIONS, FONCTIONNEMENT ET MOYENS DU CSE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation bénéficie de l'agrément délivré par la DIRECCTE pour la formation des représentants des Comités Sociaux et Économiques (CSE) en matière de Santé, Sécurité et Conditions de travail

COMPRENDRE LE CADRE LÉGAL DU CSE

- › L'obligation de mise en oeuvre
 - › Sa composition : qui sont les acteurs du CSE ?
 - › Le cadre d'implantation : notion d'établissement distinct – unité économique et social – CSE central
 - › Les représentants de proximité : mise en place, moyen et mission
 - › Conseil d'entreprise : attributions, pouvoir de négociateur
- Se projeter dans son rôle du représentant du personnel

ATTRIBUTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

- › Quel champ d'actions pour les élus ?
 - missions du CSE : dans la continuité des anciennes instances ?
 - réclamations individuelles et collectives
 - informations et consultations : récurrentes et ponctuelles, les modalités de consultation

Analyser l'ordre du jour d'une réunion CSE

Identifier et formuler des propositions d'améliorations

- › Les attributions spécifiques en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)
- › Les attributions sociales et culturelles et leur gestion
- › La base de Données Économiques et Sociales (BDES) : accès, structure, les possibilités d'adaptation par accord
- › Recours à expertises
 - les domaines d'expertise
 - les procédures et possibilités de recours
 - les répartitions de prise en charge financière
- › Entreprises sans délégué syndical : comment négocier ?

Mises en situation

Quiz

FONCTIONNEMENT DU CSE

- › Règlement intérieur
- › Réunions : périodicité, réunions extraordinaires, participants, ordre du jour, compte-rendu
- ...
- › Les commissions
- › Les moyens financiers : subventions, possibilités d'utilisation, obligations incombant au CSE

Quiz

Cas pratique : analyse de situations inédites

RÈGLES D'EXERCICE DU MANDAT

- › Règles générales : principe de non-discrimination, mandat et parcours professionnel, exercice du mandat pendant la suspension du contrat de travail
- › Heures de délégation : utiliser et suivre efficacement ses heures de délégation
- › Liberté de déplacement
- › L'exercice du droit d'alerte : atteinte aux libertés individuelles, alerte économique, "danger grave et imminent"
- › Modalités de communication
 - local du CSE, affichage, tracts, NTIC
 - communiquer avec la direction, les autres salariés et acteurs externes
- › Formation des membres
- › Protection de membres du CSE

Mises en situation et jeu de rôle

Quiz - Exercer sereinement son mandat

DÉLIT D'ENTRAVE AU CSE

- › Qu'est-ce qu'un délit d'entrave ?
- › Sanctions encourues

Comment dénouer un cas de délit d'entrave ?

OBJECTIFS

- Faire le lien entre les anciennes IRP et le nouveau Comité Social et Économique (CSE).
- Identifier les attributions et les moyens des représentants du personnel au CSE.
- Maîtriser son rôle de représentant du personnel au sein du CSE pour prendre activement part à la vie de l'organisation.
- Communiquer efficacement avec la direction, les autres salariés et les acteurs externes.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 2 jours pour une prise en main de son rôle, de ses missions et moyens en tant qu'élus du CSE
- Une formation combinant apports juridiques et conseils pratiques du consultant pour exercer pleinement son mandat

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Membres du CSE, titulaires ou suppléants

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/